



L'éolien garanti est financé par une ressource d'Etat  
Arrêt de la Cour de justice européenne du 19 Décembre 2013

Saisie par Vent De Colère ! Fédération nationale et onze autres requérants particuliers, la Cour de justice européenne a décidé aujourd'hui que l'obligation d'achat de l'électricité éolienne à tarif garanti est financée par des ressources d'Etat.

La Cour confirme que cette qualification s'applique aux contrats d'obligation d'achat en cours.

La Cour souligne également que les autorités françaises et les opérateurs ne pouvaient légitimement, c'est à dire de bonne foi, méconnaître l'interdiction de mise à exécution d'un tel régime d'achat.

Cette décision est très bienvenue et ouvre la possibilité d'une reconnaissance de l'illégalité de l'obligation d'achat et de son caractère excessif.

La procédure va maintenant continuer devant le Conseil d'Etat français. La fédération nationale Vent de Colère en attend l'annulation de l'arrêté tarifaire du 17 Novembre 2008 .

La Commission européenne doit quant à elle enquêter dès aujourd'hui afin que soient déterminés et remboursés les bénéfices excessifs captés par les investisseurs éoliens en France depuis 2001.

Ce qui a été présenté depuis 2001 comme une incitation au développement des énergies renouvelables, est en réalité une aubaine financière fonctionnant à guichet ouvert aux frais des consommateurs.

Le régulateur de l'énergie, la CRE, avait dénoncé la situation présente dès 2001. Le Président de la République n'a-t-il pas lui-même constaté "*des effets d'aubaine, des gâchis de deniers publics et des comportements spéculatifs*" (ouverture de la conférence environnementale, le 20 septembre 2013).

La fédération nationale Vent de Colère, qui combat depuis 12 ans au coté de plus de 900 associations locales, appelle à un arrêt immédiat du programme de développement de l'éolien industriel afin :

- d'arrêter la hausse ininterrompue du prix de l'électricité pour les consommateurs, causée principalement par la désorganisation du système de production électrique suite aux subventions massives et à la priorité d'achat accordées aux producteurs éoliens et solaires.

- de préserver nos campagnes, notre patrimoine bâti et paysager, notre cadre de vie, d'un enlaidissement et d'une banalisation par une industrialisation anarchique des espaces naturels et agricoles.

**Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE**